

DFCTA
6 rue des Trois Fontanot
CS60179 - 92023 Nanterre Cedex
Info-express : 01 55 65 68 50



2019 TAXE D'APPRENTISSAGE

(Salaires 2018)

A verser impérativement avant le 1^{er} mars 2019

www.taxe2019.fr

Document numérisé. Merci de remplir les cases blanches à l'encre noire et de ne rien agraffer.

ADRESSE RETOUR DE TOUT DOCUMENT : Si adresse ci-contre différente		SIRET	APE	IDCC
SI CABINET COMPTABLE, COCHEZ LA CASE <input type="checkbox"/>		Raison sociale et adresse de l'entreprise		
RÉSERVÉ TRAITEMENT		Tél.	Contact	
N° client		E-mail		
Réf.		Effectif annuel moyen 2018	Nombre d'apprentis	Apprentis au 31/12/18
GRP				

1 VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE - voir notice au verso

Attention : si apprenti en 2018 et $S \leq 107\,890\,€$ alors $C = 0$

Total des salaires bruts 2018 **S** , 00 € x 0,68 % = Taxe brute → **A** , 00 €

Entreprises de 250 salariés et plus (voir notice au verso)

Déductions pour accueil de stagiaires - voir aide au calcul au verso → = **B** , 00 €
(joindre les copies des conventions de stage)

Taxe d'apprentissage due → **A** - **B** = **C** , 00 €

Sur taxe2019.fr, vous pourrez télécharger votre reçu libératoire de versement sur votre espace dédié en vous connectant avec vos identifiant (SIRET) et mot de passe (N° client) indiqués ci-dessus. Si vous préférez recevoir la version papier par voie postale cochez la case

2 ETAT DES APPRENTIS PRESENTS AU 31/12/2018 - voir notice au verso

Nom et prénom de l'apprenti	Nom et adresse du CFA d'accueil	Diplôme préparé	Date fin

Rappel : nous reverserons au CFA d'accueil de chaque apprenti, le montant du concours financier que vous devez obligatoirement apporter dans la limite du Quota CFA (26 % de votre taxe brute **A**), exception entreprises de 250 salariés et plus, voir notice). Si nécessaire, joindre une liste complémentaire.

3 REVERSEMENTS AUX ECOLES ET CFA

N°UAI (facultatif)	Noms et adresses des établissements Dans le cas d'une université, préciser impérativement le diplôme	Code postal	Montant en € souhaité	Quota	Catégories		
					A	B	AD
	Mission locale intercommunale des bords de marne	9 4 1 7 0					

Liste de reversements jointe : oui non

4 MODALITÉS DE RÈGLEMENT

- Chèque (à l'ordre de la CCI Paris Ile-de-France) Carte bancaire (sur notre site web) Prélèvement (sur notre site web)
- Virement Réf. à mentionner sur l'ordre de virement : Votre SIRET (14 caractères) / TA 2019
IBAN : FR 76 3000 4008 1200 0214 9335 117 Code SWIFT : BNP AFRPPXXX

5 SIGNATURE DE LA DÉCLARATION

Fait à : Le : / 02 / 2019

Signature :

Nom et qualité du signataire :

Pensez à conserver une copie de ce formulaire

NOTICE D'INFORMATION

Retrouvez toute l'information réglementaire détaillée et le guide pratique de la taxe d'apprentissage sur www.taxe2019.fr

Vous n'avez pas de masse salariale en 2018
Vous n'êtes pas assujettis à l'IS ou à l'IR au titre des BIC



Vous n'avez ni à remplir ni à nous renvoyer votre déclaration

Nouveauté : Merci d'indiquer l'Identifiant De la Convention Collective (IDCC) applicable à l'entreprise. Une table des IDCC est accessible en consultation sur notre site www.taxe2019.fr

Les entreprises ayant employé en 2018 un ou plusieurs apprentis avec un contrat régulier d'apprentissage, dont la base annuelle d'imposition n'excède pas six fois le SMIC annuel soit 107 890 €, sont affranchies de toute formalité en matière de taxe d'apprentissage. Elles sont donc exemptées de toute déclaration.

L'assiette de la taxe (case **S** du présent bordereau) est égale au total des montants portés dans la rubrique S21.G00.44.002 de l'assujettissement fiscal de la taxe d'apprentissage S21.G00.44.001,'001' de la DSN.

Les versements de taxe d'apprentissage aux centres de formation d'apprentis (CFA) et aux écoles doivent être obligatoirement effectués par l'intermédiaire d'un organisme collecteur.

Pour tout apprenti présent au 31/12/2018, merci de bien renseigner le tableau au recto et de joindre la copie du contrat.

AIDE AU CALCUL DES DÉDUCTIONS POUR ACCUEIL DE STAGIAIRES

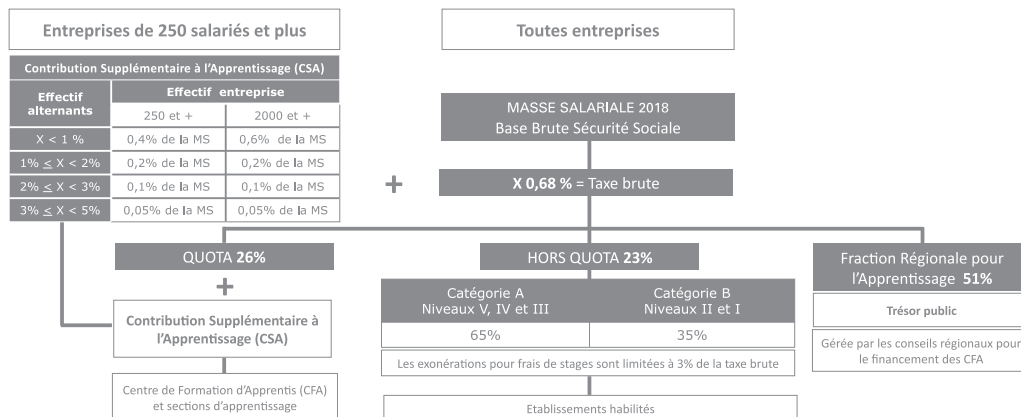
Si vous avez accueilli, en 2018, des stagiaires préparant en formation initiale un diplôme ou titre de l'enseignement technologique ou professionnel et dont la scolarité comprend un stage obligatoire en entreprise, vous pouvez déduire un forfait journalier déterminé par le niveau de formation préparée :

Catégorie A : niveaux V, IV et III (CAP, BP, BAC PRO, BTS, DUT...)	Nb jours :	X 25 €	=	+	€
Catégorie B : niveaux II et I (LICENCE PRO, MASTER, Ecoles supérieures ...)	Nb jours :	X 36 €	=		€
TOTAL A DEDUIRE limité à 3 % de la taxe brute A ET A REPORTER EN CASE B AU RECTO					= €

ENTREPRISES DE 250 SALARIÉS ET PLUS : sur simple demande au 01.55.65.68.50, nous vous ferons parvenir le bordereau de déclaration approprié.

DÉCOMPOSITION 2019 DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE PAR DESTINATION

Entreprises hors Haut-Rhin (68), Bas-Rhin (67) et Moselle (57)



OFFRE DE SERVICES CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

Votre collecteur interconsulaire régional est un organisme au service des entreprises au quotidien. Précurseur dans la gestion de la taxe d'apprentissage, il innove pour mieux vous accompagner.

Choisissez l'option qui vous convient le mieux :

Formule zéro papier : www.taxe2019.fr

- Calculez votre taxe sur internet
- Déclarez et réglez en ligne
- Téléchargez votre état de reversements pour accord.

Formule courrier :

- Envoyez votre bordereau complété et signé
- Joignez les pièces justificatives de vos déductions, votre règlement ou le justificatif de votre paiement.

Nous nous chargeons de :

- vérifier l'ensemble de votre dossier,
- verser vos fonds aux établissements habilités de votre choix,
- assurer le suivi complet de votre dossier auprès de l'administration fiscale.

Consultez votre dossier sur votre extranet tout au long de l'année et téléchargez votre reçu libératoire, votre quittance de répartition :

- Utilisateur : votre numéro SIRET
- Mot de passe : votre n° client (porté sur le recto de la déclaration)